



AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée assistante-greffière de la susdite Municipalité aux personnes intéressées que :

le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie a procédé en date du 14 septembre 2026 à l'adoption du règlement suivant :

Règlement numéro 379-2026 intitulé : *Règlement relatif à la gestion contractuelle.*

Toute personne désirant obtenir une copie de ce règlement ou les consulter peut en faire la demande à la soussignée à l'adresse courriel suivante : greffe@ville.lavaltrie.qc.ca.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 15 septembre 2026.

Mélanie Messier, assistance-greffière